

Inauguration du « Mur des expulsés » à Billère, samedi 5 septembre 2009

Ce sont 200 personnes qui se sont rassemblées samedi matin pour accompagner l'inauguration de cette fresque dédiée aux enfants expulsés avec leur famille. C'est à l'initiative de **Jean-Yves Lalanne**, Maire PS de Billère, et de ses Conseillers municipaux, que le « Mur des expulsés » a été réalisé sur la façade d'une salle municipale (la salle de Lacaze) située aux abords d'un axe très fréquenté.

Le mur a été inauguré par **Martine Lignères-Cassou**, Députée-Maire de Pau, **Isabelle Larrouy**, de Réseau Education Sans Frontières et **Jean-Yves Lalanne**, Maire de Billère, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, qui ont pris successivement la parole.



RESF parlait au nom de toutes les associations, Comités et organisations qui interviennent pour défendre les droits et protéger les enfants et les familles qui sont menacées d'expulsion (RESF, Comité de soutien Gaston Phoebus, la CIMADE, et plusieurs Comités locaux d'entraide).

Le public, composé de citoyens venus de l'agglomération, parfois en famille, de nombreux élus (Maires, Conseillers généraux, Conseillers régionaux), des représentants des réseaux de solidarité et d'organisations de toute la gauche, a vivement applaudi cette initiative.



« Cette fresque est désormais là pour rappeler ces enfants et ces familles expulsés, pour effacer notre honte qu'un gouvernement mène cette politique au nom de notre République. Nous affirmons ainsi que nous sommes les plus nombreux à dire plus jamais ça et que nous ne lui donnons pas le droit de bafouer nos valeurs fondamentales » a affirmé Jean-Yves Lalanne.

Ce sont ces valeurs qu'ils ont clamées haut et fort, malgré la tentative d'une poignée de militants d'extrême droite (le Bloc Identitaire) venus de Bordeaux pour tenter de perturber la manifestation en vociférant des propos haineux. La preuve s'il en fallait que la stratégie électorale du gouvernement qui expulse massivement, aveuglément et brutalement, attise la haine contre les étrangers en situation irrégulière en les désignant comme des criminels.

Désormais le Mur des expulsés rappelle également à tous, **les valeurs fondamentales de Liberté, Égalité, Fraternité** et l'engagement que la France a pris en signant les Conventions internationales : celle des Droits de l'Homme, de la Sauvegarde des Libertés Fondamentales et celle des Droits de l'enfant.



Jean-Yves Lalanne a conclu en appelant de nombreuses communes à reprendre le flambeau « pour que d'autres fresques apparaissent sur les murs des communes de France et de Navarre ».